

CNABio:
Le Conseil National de l'Agriculture biologique
de 2011-2021:
Acquis et perspectives

Dr Fabèkourè Cédric Kambiré (fkambire@yahoo.fr)
Chercheur (CNRST – IRSAT)
Point Focal Pays
du Réseau des chercheurs en agriculture organique en Afrique

PLAN DE LA PRESENTATION

Objectifs du CNABio

Stratégie opérationnelle du CNABio

Sources d'informations de capitalisation des acquis

Parcours du CNABio

Quelques indicateurs liés aux acquis

Forces, faiblesses, menaces et opportunités

Défis en perspectives

Objectifs spécifiques du CNABio

(i) créer un cadre d'échanges et de concertation entre tous les acteurs de l'agriculture biologique/agroécologie savoir les producteurs, les transformateurs, les consommateurs, les exportateurs, les structures porteuses de projets, les structures d'appui, d'encadrement et de recherche

(iii) contribuer au développement des technologies et au renforcement des capacités des acteurs de l'agriculture biologique/ agroécologie au Burkina ...par le biais de formation sur la conception, la planification, la prise de décision et la mise en œuvre des programmes et projets d'agriculture biologique et de l'agroécologie

(ii) améliorer la communication et la liaison entre les divers acteurs du domaine

(iv) faire connaître les avantages de l'agriculture biologique et agroécologie aux producteurs, aux transformateurs, exportateurs, consommateurs, au grand public, aux décideurs, ainsi qu'aux agences de financement en vue de susciter un véritable soutien à la promotion de l'agriculture biologique ;

(v) susciter et contribuer à la création d'un cadre législatif et réglementaire favorable à l'épanouissement de l'agriculture biologique au Burkina Faso : le contrôle, la certification, les cahiers des charges, etc

(vi) contribuer à la création d'un marché national des produits biologiques / écologiques au Burkina Faso.

Stratégie opérationnelle du CNABio

(i) Formation et information sur l'agriculture biologique/ agroécologie ;

(ii) Plaidoyer et lobbying auprès des autorités pour une meilleure prise en compte du mode de production biologique et écologique dans les systèmes de production agricole au Burkina Faso

(iii) Création et le fonctionnement au Burkina Faso d'un organisme national de contrôle et de certification des produits biologiques

(iv) Meilleure valorisation des produits biologiques et écologiques au Burkina Faso à travers notamment la promotion d'un marché local de produits biologiques et écologiques.

**Plan
d'actions
triennal
Depuis
2011**

10 ans après

Acquis?

Défis?

Perspectives?

Sources d'informations diversifiées et complémentaires

- **Revue documentaire (sources internes et externes au CNABio)**
- **Visites de terrain et interviews des acteurs**
 - **Production (Ferme Isaie, La Saisonnière)**
 - **Transformation (Laafi Zanga)**
 - **Commercialisation (Bio Farmer Market)**
 - **CNABio (Président + Coordinatrice + Equipe technique)**
 - **Partenaire : E-changer**
 - **Ministère (Direction de développement des productions végétales)**

Parcours du CNABio: Phases de changement

2002-2010	2011-2015	2015-2017	A partir de 2018
Préparation	Recherche de légitimité	Stabilisation	Légitimité renforcée – Expansion

2002 -2010:
phase préparatoire suite à la réflexion initiale engagée par l'ONAC avec les organisations en phase avec l'agroécologie

2015: Mise en place d'une équipe autonome de coordination du CNBio
Mise en œuvre du label Bio SPG
Phase test du Bio SP
Mise à l'échelle 2016/17

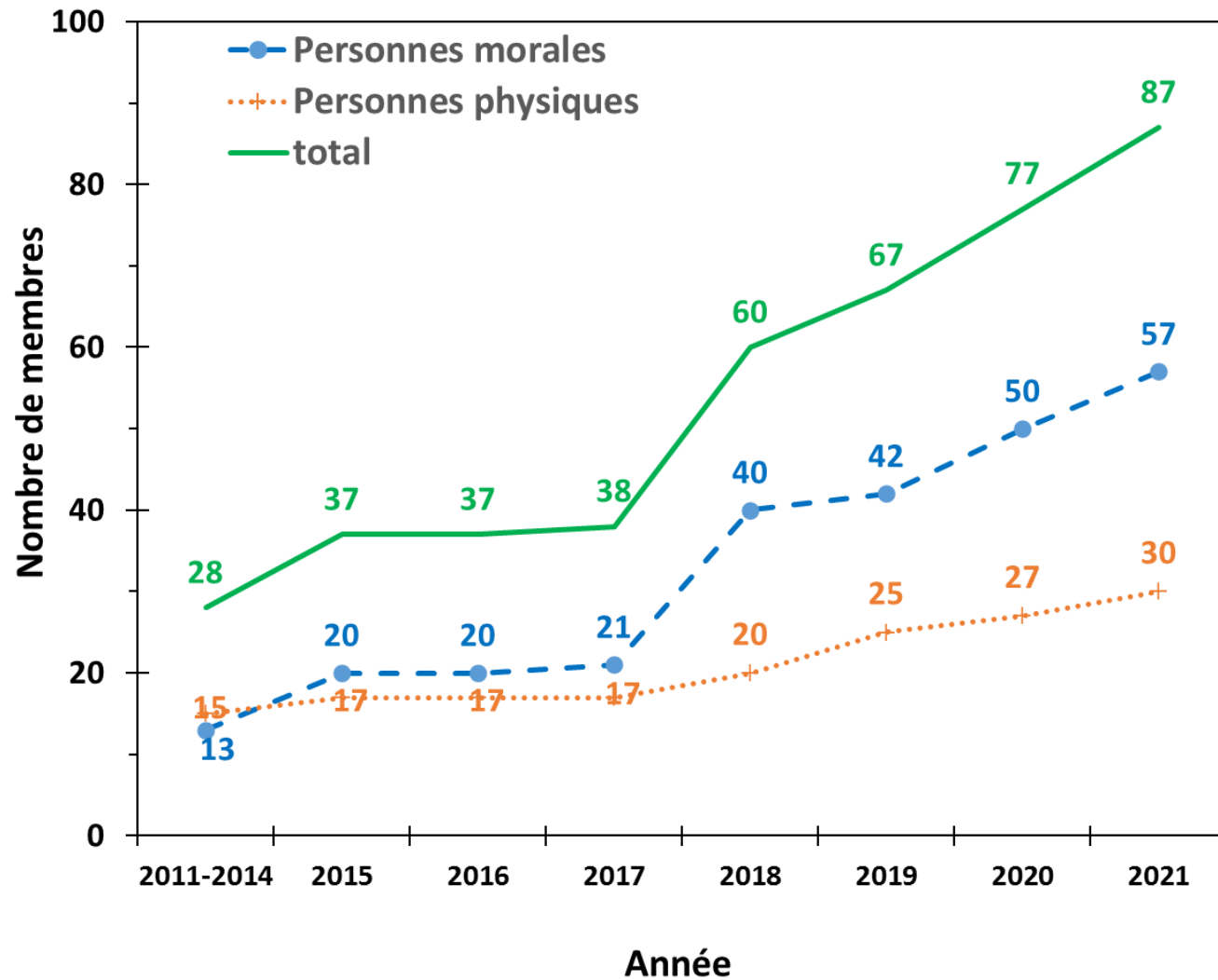
Mars 2011: Création du CNABio Régi par la loi 064/CNT/2015.
28 membres
Défi existentiel
Pas d'équipe technique autonome
Normes de production biologique
Guide de certification SPG

2021: 87 membres
+56% des membres ont adhéré au CNABio
11/13 régions abritent des membres CNABio
5 Cadres régionaux de concertation en dehors de Ouaga
Plan stratégique de l'AB/AE 2021-2030
Charte de l'AE validé en 2021
Point focal agroécologie au ministère

Vision de l'AB/AE 2030!?

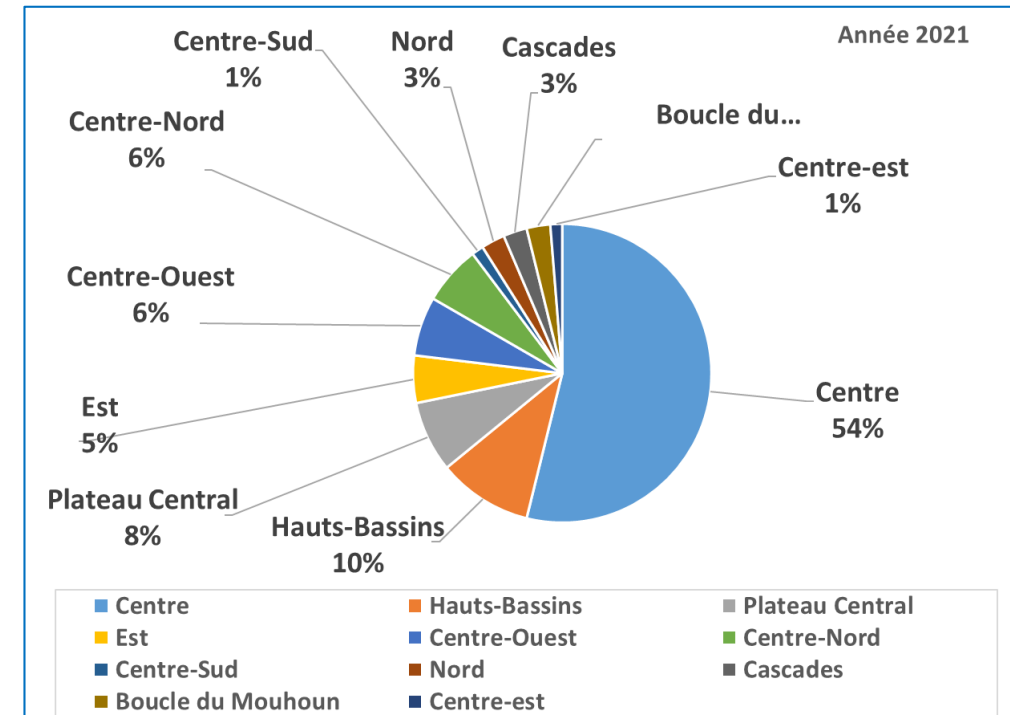
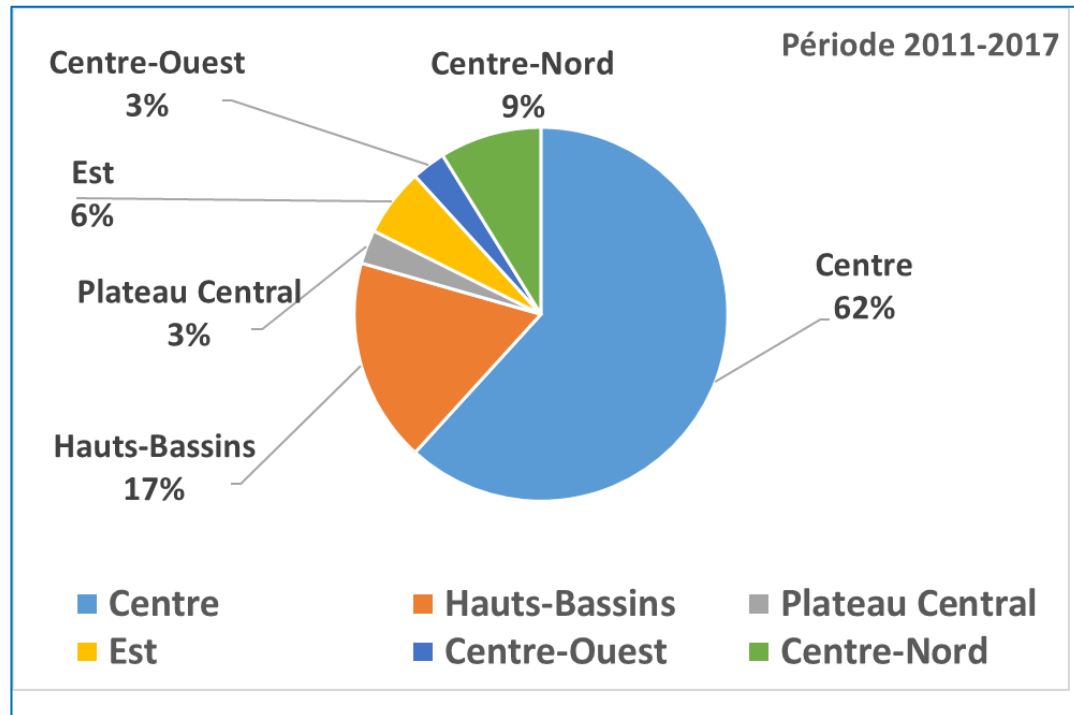
Quelques indicateurs

Evolution du nombre de membres du CNABio

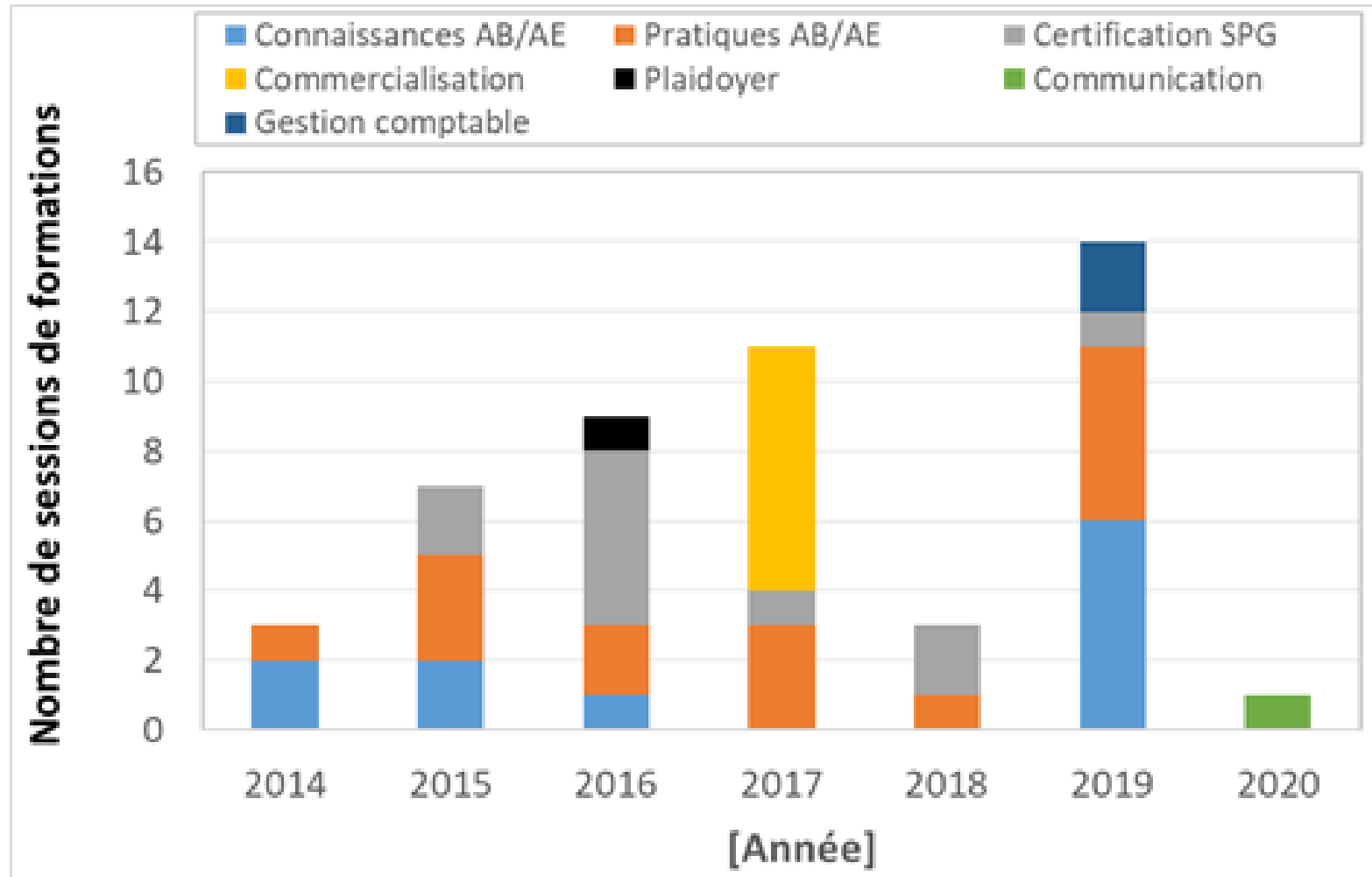


A partir de 2017: la mise à l'échelle du Bio SPG a boosté les adhésions au CNABio, en particulier celles des personnes morales

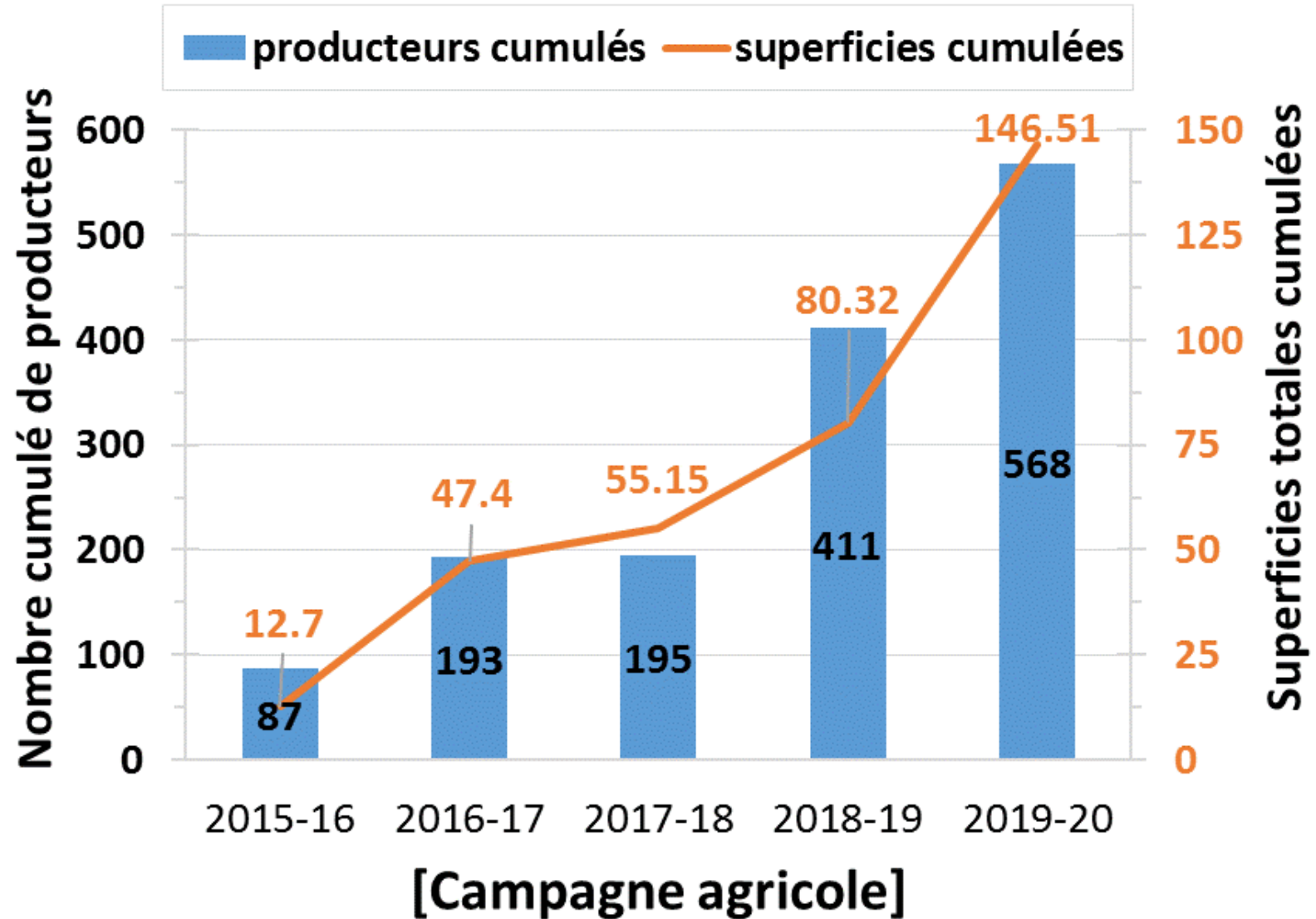
Quelques indicateurs: Dynamique et présence des membres du CNABio dans les régions du Burkina Faso



Quelques indicateurs: Diversité des thématiques de renforcement des capacités des acteurs



Quelques indicateurs: Evolution des superficies et du nombre d'opérateurs certifiés Bio SPG



Quelques indicateurs

Chiffres liés à la certification (2015-2021)

- **BioSPG: cultures maraichères principalement.**
- **1323 producteurs impliqués,**
- **25 fermes Privées**
- **2 structures de commercialisation (Boutiques).**
- **800 producteurs bénéficiaires directes du certificat Bio SPG**
- **83% des bénéficiaires sont des femmes**
- **171 emplois créés.**

Quelques indicateurs

Appui à la Certification internationale: filière karité (ex: en 2020)

- 07 zones bénéficiaires (Toudou, Koumbo, Bari, Boala, Sougbaré, Sindou, Niangologo) regroupant un total de 22 villages.**
- 1576 collectrices**
- 5.321 ha de forêt certifiés selon le standard UE/EOS-NOP.**
- Potentiel d'amandes de karité certifiées: 3.311.316 kg pour une valeur de 976.838.220 FCFA.**
- Bénéficiaires indirects: 9456 personnes.**

Le CNABio et ses forces

- ❑ **Acceptation des PTF à prendre en compte l'agroécologie dans leurs interventions**
- ❑ **Adhésion des producteurs par l'adoption des pratiques agroécologiques partagées par les organisations membres du CNABio**
- ❑ **Connexion à des plateformes de la sous-région dans le domaine de l'AB / AE**
- ❑ **Existence d'une charte de l'agroécologie**
- ❑ **Plan stratégique du mouvement agroécologique 2021-2030**
- ❑ **Dynamique politique éco-bio-sensible au niveau national, sous régional et international avec l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'agroécologie.**
- ❑ **Evolution du vocabulaire institutionnel et mise en œuvre par le ministère de projets en phase avec l'agroécologie et qui contribuent à la production des évidences technico-économiques pertinentes sur les performances de l'agroécologie**

Le CNABio et ses forces

- ❑ **Reconnaissance légale et institutionnelle du CNABio, adopté au niveau national et international comme faitière de l'AB /AE**
- ❑ **Envergure nationale du CNABio, avec des organisations membres ayant une forte assise, ce qui renforce la crédibilité et le leadership de l'association dans le domaine de l'AB/AE**
- ❑ **Mise en place des cadres régionaux de concertation pour favoriser un ancrage local de l'organisation et une appropriation de la promotion de l'AB/AE par les populations**
- ❑ **Existence d'un label national Bio-SPG reconnu et protégé à l'OAPI, une certification peu onéreuse et sous le contrôle du producteur et du consommateur, ce qui renforce la confiance entre producteurs et consommateurs, et facilite l'accès à un marché.**
- ❑ **Multiples partenariats et réseaux avec les structures nationales et les organisations sous-régionales et internationales, cadre de partage des connaissances et de plaidoyer**
- ❑ **Capacité de mobilisation de projets en partenariat avec des organisations internationales, en vue de renforcer les capacités des acteurs**

Le CNABio et ses faiblesses

- **Faible visibilité du CNABio par le grand public, et ce en dépit de ces canaux de communication (page facebook, newsletter, etc)**
- **Faiblesse des ressources propres et dépendance financière : un véritable frein pour assurer convenablement le fonctionnement interne de l'association**
- **Faiblesse des ressources humaines face aux enjeux actuels : visibilité et renforcement du leadership de la faitière, développement des marchés locaux pour les produits biologiques, la production d'aliments plus sains, etc**
- **Faible structuration des filières éco-biologiques, ce qui est un frein à la mise à échelle du label, les maillons de production et de fourniture des intrants sont encore faibles, ceux de la transformation et de la commercialisation des produits peu visibles.**
- **Offre des productions éco-biologiques faible, peu diversifiée et saisonnière : la certification ne couvre pas la diversité des productions agricoles et animales**
- **Concentration des boutiques et marchés éco-bio dans la capitale**

Le CNABio et ses faiblesses

- **Méconnaissance du label SPG par le grand public et le consommateur lambda : les produits certifiés bio n'ont pas toujours l'avantage économique escompté**
- **La non prise en compte des productions animales dans la certification est un frein à la mise à échelle du label, à l'amélioration des performances technico-économiques, compte tenu de la nécessité de développer des systèmes de production intégrée, pour assurer un recyclage des intrants, réduire la dépendance à des intrants externes à l'exploitation. La qualité biologique des intrants externes n'est pas garantie alors que certains peuvent être aussi sources de maladies.**
- **Dégradation des ressources naturelles (terres) : niveau de dégradation est telle qu'il faut des fertilisant efficaces et en quantité pour réduire la tentation pour certains producteurs de recourir aux intrants de synthèse**
- **Pénibilité du travail dans la production éco-biologique : faible d'attractivité de ce maillon pour les jeunes qui migrent vers l'orpillage, privant l'agriculture de main d'œuvre**
- **Perception péjorative des métiers de l'agriculture. Les jeunes qui y viennent par défaut auront plus d'entrain pour l'agriculture conventionnelle**

Les menaces

- **Insécurité dans certaines zones limitant l'intervention de l'équipe technique centrale**
- **Promotion agressive et l'accessibilité de proximité des intrants de synthèse**
- **Faible contrôle de la distribution des intrants de synthèse notamment les pesticides**
- **Concurrence du marché éco-bio certifié par des vendeurs d'intrants et de produits dits bio sans garantie de la qualité, et parfois sans traçabilité**
- **Agro-business et la concurrence déloyale aux intrants et produits éco-bio certifiés**
- **Faibles connaissances des bénéfices de l'AB/AE par le grand public,**
- **Stéréotypes associant la consommation des produits bio à des personnes financièrement**
- **Divergences conceptuelles des acteurs autour de l'agroécologie : le seuil de tolérance des intrants de synthèse est très élastique. Prescriptions techniques à l'endroit des producteurs non alignés au CNABio peuvent polluer la communication à l'adresse du monde paysan, et même affaiblir le label**

Les opportunités

- ❑ **Dynamiques politiques favorables à l'AB /AE tant au niveau national qu'international**
- ❑ **Prise de conscience des consommateurs sur les nuisances sanitaires liées aux mauvais usages des pesticides**
- ❑ **Marché grandissant avec des réseaux de consommateurs des produits écobio-ologiques**
- ❑ **Insécurité : facteur militant pour digitaliser les supports de formation au profit des producteurs d'une part, et d'autre part pour décentraliser la gestion du label au profit d'une appropriation par les producteurs (bénéficiaires), qui deviendront ainsi les défenseurs en premier ligne du label en connaissance de ses retombées bénéfiques.**
- ❑ **Couverture téléphonique nationale : promotion de l'AB/AE par la digitalisation des supports techniques et le partage de l'information relative au marché**
- ❑ **Renchérissement progressif des engrais de synthèse, surtout dans le contexte des crises internationales (Covid-19, guerre en Ukraine,...)**

Les défis en perspectives

- ❑ **L'augmentation et la diversification de l'offre en produits éco-bio certifiés** : en prenant les céréales et les productions animales et piscicoles, les PFNL pour rendre au SPG toute son efficacité en création d'un marché national. Mais défi en termes de disponibilité et de traçabilité des intrants recyclés.
- ❑ **La décentralisation et la simplification du processus de la certification** : facteurs clés qui affecteront l'avenir du label et dont dépend par ailleurs l'extension du label. Allègement (avantageux) du niveau d'implication de l'équipe centrale et transfert de compétences aux relais régionaux
- ❑ **La consolidation et la capitalisation des évidences techniques pour le renforcement des capacités et le plaidoyer** : renforcer les synergies entre le CNABio et les structures de recherche pour l'appropriation des outils d'évaluation multi-critères des initiatives et des transitions agroécologiques, la gestion des ravageurs, la formulation et l'homologation des biofertilisants de qualité.
- ❑ **La capitalisation systématique des activités du CNABio y compris la production de base de données sur les statistiques techniques et économiques des productions biologiques nationales.** Le renforcement des cadres de concertations régionaux pourrait contribuer à la collecte des données et alimenter la base centrale des statistiques au niveau du CNABio.

Les opportunités

- ❑ **Le renforcement de la concertation entre les acteurs de l'AB/AE paysanne :** pour plus de complémentarités dans les actions de plaidoyer en faveur de politiques à forte dimension agroécologique /biologique. Les questions relatives à la subvention des intrants des biologiques, le développement et l'homologation de ces intrants, l'appui au développement de chaînes de valeurs vertes, la révision de la loi relative à la gestion des pesticides dans le sens d'un durcissement des sanctions pécuniaires et des peines d'emprisonnement, méritent davantage de consensus de la part des acteurs.
- ❑ **L'amélioration de la visibilité du CNABio :** les enjeux de positionnement de la faitière militent pour une plus grande visibilité de ses actions. A cet effet, les membres doivent y contribuer sur la base des formations, des cadres de concertation, de développement des fermes agroécologiques, etc. Capitaliser toutes les expériences pour alimenter la communication institutionnelle de la faitière et animer les supports d'information et de visibilité comme les pages web et Facebook ainsi que les newsletters. Se rapprocher davantage de la DCPM du ministère de l'agriculture pour s'informer et informer les acteurs sur des thématiques d'intérêt comme les saisies des produits avariés, les procès sur les ventes des intrants prohibés. Ces éléments pourraient servir de base pour la sensibilisation des acteurs.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION